

ABZAC

Commission Cadre de vie, Attractivité et Communication



Mairie d'Abzac - 4 place Morice Lipsi - 16500 ABZAC
Tél : 05 45 89 40 21 Fax : 05 45 84 23 16
mairie-abzac@orange.fr

Abzac, le 30 avril 2021

Feuille de route

Au terme d'un processus de réflexion collective, la CCAC soumet au Maire et au Conseil municipal (I) ses cinq priorités pour l'année en cours, ainsi que, à plus long terme, (II) ses objectifs prospectifs.

I. Les cinq priorités pour l'année en cours

1/ (*Communication*) Suivi de la montée en puissance du **site web** de la Commune et planification et préparation des **feuilles supplémentaires du Bulletin** (printemps, été, automne) : arrêter les dates de publication et réfléchir à la forme et au contenu;

2/ (*Attractivité*) Dès que les conditions sanitaires le permettront, reprendre le projet de **séminaire municipal** (en annexe) afin de revenir sur la question de l'**attractivité**;

3/ (*Cadre de vie*) Trouver **une vocation pour les Halles** mises au cœur de notre image et donc de notre projet d'ensemble: Comment les aménager (ce n'est pas un stationnement public) et comment les mettre en valeur dans leur environnement compte tenu de nos contraintes budgétaires? Pour quoi faire? Comment en faire un lieu utilisable pendant les quatre saisons? Pouvons-nous y organiser des manifestations de caractère social (au-delà du vide-grenier déjà programmé), par exemple avec les Restos du Cœur, ou culturel ? Les questions sont multiples, **des réponses doivent être trouvées d'urgence afin que notre démarche soit crédible...**;

4/ (*Cadre de vie*) Conjointement avec la Commission compétente, **planifier l'agenda de la municipalité en fonction des échéances culturelles** (Festival de Confolens), **civiques** (14 juillet, 11 novembre...), **voire économiques** (une fête du mouton?), ou **symboliques** (pouvons-nous trouver une date significative pour une manifestation conjointe avec la Maison des 1001 Couleurs? (exemple: Journée internationale de l'Autisme) ?

5/ (*Attractivité*) Dresser l'inventaire des **actions à entreprendre au sein de la communauté de communes**, dans le cadre du PADD, notamment avec les communes limitrophes.

II. Objectifs à long terme

Objectif 1 : En lien avec le projet de séminaire municipal, lancer une réflexion sur la façon **d'attirer les « urbains » tentés par le télétravail et le retour dans une petite communauté rurale**: que cherchent-ils?

- **des communications**. Où en sommes-nous de la fibre ? Avons-nous des solutions d'attente, un **espace de travail collectif** à proposer?
- **un entourage plus chaleureux et plus sûr qu'en ville**. Où en est le projet de micro-brasserie au cœur du village? Ce n'est pas un projet de la municipalité mais la municipalité peut-elle être plus incitative ? Comment présentons-nous les garanties en matière de sécurité ?
- **du travail**. Tous ne sont pas concernés par le télétravail. Mais comment attirer des artisans, des entreprises, voire des autoentrepreneurs? Que leur proposer? Qu'aurions-nous que d'autres n'ont pas? Et comment le faire savoir?
- **un environnement rural dans le sens « bucolique » du terme**. Pouvons-nous garantir que notre commune fait tout ce qu'elle peut pour protéger cet environnement et réduire les nuisances. La municipalité fait-elle sa part en actes et en recommandations ?

Objectif 2 : Au-delà des Halles, **comment donner un cœur physique au centre d'Abzac** alors que la municipalité ne dispose que de peu d'emprises (et, là encore, de moyens...)? Comment créer, au centre d'Abzac, une zone où l'on marche (vers quoi ? pourquoi ?) et où l'on peut, à certains endroits, éviter la cohabitation avec la voiture, en marche ou stationnée, qui est pourtant l'instrument essentiel en milieu rural ?;

Objectif 3 : **Mettre en valeur la Vienne pour générer plus de tourisme**. Afin d'attirer les visiteurs (randonneurs notamment) qui suivent la vallée de la rivière et trouvent en amont (Saint-Germain) et en aval (Availles) des sites d'intérêt, creuser et établir un dialogue avec les propriétaires des terrains qui longent la rivière, ainsi qu'avec les responsables des autres entités concernées, notamment la CCCL. En relation avec les **Fontaines salées**?

Sur ce point, commencer par développer un projet simple, peu coûteux et assez facile à mettre en œuvre (certaines communes du Département ont exploré cette voie) : **la mise en valeur des ressources touristiques assez naturelles par le balisage des sentiers de promenade d'Abzac** : à partir des sentiers existants, démarquer au moins cinq sentiers thématiques, plus ou moins longs, partant des Halles (où se trouverait une carte d'ensemble avec les couleurs à suivre pour chaque sentier), par exemple sur les thèmes suivants : **Les Châteaux, La Vienne, Les Ostensions, Les Fontaines salées, La Forêt...**). Cette mise en valeur conduirait à tracer, mettre à jour, baliser et cartographier les sentiers. Il faudrait ensuite garantir leur accessibilité et, probablement, trouver des accords avec des propriétaires privés et signer des accords avec eux. Cela justifierait certainement des conventions Abzac/Communauté de communes/Privés.

Objectif 4 : **Environnement**: Réfléchir à la façon de garantir que **les décisions prises par l'équipe municipale n'aient pas d'impact négatif sur l'environnement, le climat et la biodiversité**. Pourquoi ne préparerions-nous pas **une Charte**, très simple, consacrant cet engagement afin de soumettre son adoption au Conseil?/.

Projet de séminaire municipal sur l'attractivité d'Abzac : *Remettre Abzac sur la carte*

Les membres de la Commission Cadre de vie, Attractivité et Communication (CCAC), proposent à M. le Maire que soit organisé un **séminaire municipal sur l'attractivité d'Abzac**

► Quoi ?

Pour de multiples raisons, la commune d'Abzac souffre d'un déficit d'activité productive qui limite ses marges de manœuvre. Les membres de la CCAC estiment **qu'il ne s'agit pas d'une fatalité** et que la Commune, dans le cadre de ses responsabilités et de ses moyens qui sont limités, mais compte tenu de sa **capacité de proposition et de mobilisation**, doit **tout faire pour mettre en valeur les atouts de notre ville** dans son environnement régional, tout en prenant en compte sa tradition rurale pour :

1. susciter **l'organisation de manifestations et événements** ;
2. mettre en valeur son patrimoine afin de **bénéficier du passage de touristes** dans la région qui est attrayante dans son ensemble ; et
3. dans toute la mesure du possible, à long terme, **attirer des entreprises, des activités, voire des commerces.**

► Quand ?

Une demi-journée, avant la fin de l'automne.

► Qui ?

L'ensemble des membres du Conseil municipal désireux de participer.

► Où ?

À la mairie et au siège de la Communauté de communes.

► Comment ?

- L'idée du séminaire est :

1. de sensibiliser les conseillers municipaux autour du Maire aux trois objectifs mentionnés plus haut à l'occasion d'une demi-journée de **collecte d'information** et de **remue-méninges** ;
2. de montrer à la population que **l'équipe municipale est mobilisée** et en initiative pour **remettre Abzac sur la carte** ; et
3. rechercher autour de notre village des **interlocuteurs constructifs** susceptibles de répondre à notre engagement.

- À ces fins, le séminaire pourrait se dérouler au cours d'une matinée ou d'un après-midi. Exemple indicatif de déroulé sur une matinée :

8h00 - 9h30 : Café-croissants à la mairie avec les artisans, agriculteurs/éleveurs, entrepreneurs d'Abzac : conversation à bâtons rompus sur leur expérience, leurs difficultés, leurs réussites et les atouts et handicaps d'Abzac

9h45 – 10h30 : Visite des espaces communaux (y compris l'école pour évaluer la possibilité de les mettre en valeur)

10h30 – 11h00 : Déplacement à Confolens

11h00 – 12h30 : Réunion avec les responsables de la Communauté de communes sur les sujets évoqués plus haut

13h00 – 14h30 : Déjeuner de travail à Confolens (aux frais de chacun)./